

Séance du 27/05/2025

**Délibération N°270525/05R**

*Abroge et remplace la D270525/05*

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>47</b>
Présents : ...	36
Excusés :	3
Pouvoirs : ...	8
<b>Votants : ...</b>	<b>44</b>

**Le 27 mai 2025 à 20h30**, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqués le 21 mai 2025, se sont réunis sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHES à BAHUS-SOUBIRAN**.

Présents : Mrs et Mmes, LAGRAVE Xavier, , POMIES Claude, LAFFITTAU Corinne, BARRAILH-LAFARGUE Vincent, BARON Chrystelle, PELLARINI Philippe, MALHERBE Bernard, DARRIEUMERLOU Nathalie, MARTI Jérémy, GACHIE Florence, SAINT GERMAIN Paulette, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, SEBI Catherine, BERDOULET Cédric, DEHEZ Gérard, DUCONGE Joëlle, SAINT GENEZ Daniel, LALANNE Jean Michel, LAFARGUE Vincent, VACHER Béatrice, BRETHES Philippe, LAFARGUE Lionel, BAQUIE Pascal, GIJSBERS Lambert, FABERES Nadine, PARGADE Jacques, SAINT GERMAIN Dominique, DOREILH Jean-Paul, DUFAU Jean Jacques, CAMPAGNE Jean Luc, LAMARCADE Lydie, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.

Excusés : DUBOSC Sonia, BOP Philippe, ROUABLE Hervé,

Pouvoirs : ASSIBAT Marie à DARRIEUMERLOU Nathalie,  
MECHIN Isabelle à LAFFITTAU Corinne,  
BARRAUD Danielle à BARON Chrystelle,  
MARTIN Didier à BARRAILH LAFARGUE Vincent,  
CAZABAN Yves à GACHIE Florence,  
CASTAING Marie Laurence à BERDOULET Cédric,  
CARREAU Pascal à GIJSBERS Lambert,  
MADER Karl à SAINT GERMAIN Dominique,



## Objet : Médiathèques : Plan de financement d'aide à la programmation annuelle des animations des bibliothèques

M. le président rappelle que le réseau des médiathèques communautaires est partenaire de la médiathèque départementale des Landes. La collectivité a signé une convention d'adhésion au réseau de lecture publique des Landes en date du 19 décembre 2024.

A ce titre, une aide à la programmation annuelle des animations des bibliothèques pour l'année 2025 est sollicitée.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

### Dépenses

Actions culturelles petite-enfance	4 534.09
Rencontres d'auteurs et d'artistes	5 038.01
La programmation ludique	3 320.00
<b>TOTAL</b>	<b>12 892.10</b>

### Recettes

Conseil Départemental des Landes	4 134.00
CAF des Landes (30% Parentalité+ Ludique)	2 356.00
DRAC Nouvelle-Aquitaine (50% rdv enfants-parents et auteurs jeunesse)	2 267.00
Communauté de Communes	4 135.10
<b>TOTAL</b>	<b>12 892.10</b>

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE

**APPROUVE** le plan de financement de l'opération,

**AUTORISE** M. le président à solliciter l'aide présentée ci-dessus au Conseil Départemental des Landes

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Philippe BRETHERS

